

Réf: Dossier 279871

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAURIDOR »

Siège Abidjan Cocody Angré 8e Tranche, Lot 0, Ilot
0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 18/12/2023 reçus par Me BOUA Georges Christian, et enregistrés au CEPICI le 11/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAURIDOR »

Objet : - Les services de transfert d'argent
- Les prestations de divers services financiers

- La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'association en participation ou autrement,

- Et plus généralement toutes activités et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8e Tranche, Lot 0, Ilot
0

Dirigeant(s) M BARRY OUMAR RAFIOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00625 du 23/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03973/GTCA/RC/2024 du 23/01/2024

